



LE SERVICE PUBLIC territorial
C'EST UN bien PUBLIC

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE ROUSSILLON

A l'attention de :

**Monsieur Robert DURANTON,
Maire de Roussillon.
Et de l'ensemble des membres du conseil municipal.**

Roussillon, le 14 octobre 2022.

Objet : préavis de grève pour le 18 octobre 2022.

Monsieur Le Maire,

En 2021, 70 milliards d'euros ont été versés aux actionnaires des entreprises du CAC 40, soit 15 % de plus en un an, le gouvernement a consenti à une revalorisation ridicule de 3,5 % de la valeur du point d'indice au regard d'une inflation dépassant largement les 6,5 %.

Le gouvernement refuse d'envisager toute nouvelle augmentation prétextant que cela aurait pour conséquence d'amplifier l'inflation, par une boucle « prix-salaires ». S'ajoute à cela les dernières déclarations du Président de la République sur son souhait d'engager au plus vite une attaque en règle de nos régimes de retraite ! C'est une véritable provocation et un mépris sans nom.

Sur le sujet de l'inflation, la CGT oppose que la contraction du pouvoir d'achat du revenu des ménages au cours du premier trimestre 2022, induite, non par l'inflation, mais par l'insuffisant rattrapage à la hausse des salaires, fait figurer la France parmi les plus mauvais élèves des pays riches en termes de protection du pouvoir d'achat des ménages face à l'inflation.

Toutes les missions de services publics dans les mairies, les départements et les régions subissent le résultat des politiques menées, et assumées, depuis des dizaines d'années, aggravées par la politique du Président de la République et de son gouvernement.

La stagnation des carrières est, elle aussi, flagrante. La situation actuelle de tassement des carrières et le fruit des choix des mesurées catégorielles. Celles-ci créent des inégalités, créent de fait un ralentissement de l'évolution des carrières et provoquent le tassement de l'ensemble des grilles de rémunération.

La seule réponse adéquate et attendue des fonctionnaires et agents publics est bien l'augmentation conséquente du point d'indice immédiate de 10 % et le rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années.

C'est en ce sens, et forte de toutes ces actions que la fédération CGT des Services publics exige :

- 10 % de temps de travail en moins ;
- 10 % d'effectif en plus ;
- 10 % d'augmentation indiciaire et salariale ;
- 10 % de temps de formation ;
- L'abrogation de la loi de Transformation de la Fonction publique.

Par ailleurs, nous formulons trois demandes immédiates :

- ▶ une nouvelle mesure d'urgence sur la valeur du point d'indice, à caractère rétroactif, permettant au minimum de couvrir le niveau d'inflation prévu en fin d'année ;
- ▶ la mise en place sans délai d'un mécanisme d'indexation de la valeur du point sur l'inflation ;
- ▶ l'ouverture urgente de négociations portant sur le rattrapage des pertes et sur la revalorisation des grilles.

C'est pour cela que la fédération CGT des Services publics et notre syndicat CGT des Territoriaux de Roussillon prennent une fois de plus leurs responsabilités en déposant un préavis de grève pour le 18 octobre 2022 de 0 h à 24 h, pour l'ensemble des agent-es de notre collectivité.

Notre organisation est disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous restons disponibles pour tous échanges que vous jugerez utile de mettre en œuvre dans le cadre du dialogue social.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, à l'expression de nos salutations les plus respectueuses.

Pour le syndicat CGT des Territoriaux de Roussillon,
Pour la Secrétaire Générale,



MARTINEZ Damien,
Membre de la commission Exécutive.